

Le prototype ESeC est-il adapté aux pays du sud et de l'est de l'Union Européenne ?

Thomas Maloutas (Institut de sociologie urbaine et rurale, Centre national pour la recherche sociale d'Athènes)

Résumé

Cette communication est fondée sur un article publié par *South European Society and Politics* (vol 12/4, 2007) produit par l'auteur suivant sa participation à la dernière étape du projet ESeC qui portait sur la validation dans différents contextes régionaux des matrices classificatoires produites par ce projet.

L'article présente brièvement la structure et la logique de la classification ESeC pour centrer sur la question de sa compatibilité au contexte sud-européen. Étant donné que le modèle ESeC est d'inspiration Goldthorpienne, et notamment qu'il est fondé sur le concept de relation d'emploi (*employment relation*), le problème de l'éventuelle incompatibilité contextuelle est argumenté à partir du fait qu'une partie substantielle de la population active en Europe du sud se trouve hors de cette relation, soit parce qu'elle n'a pas le statut salarié, soit parce qu'elle opère dans des petites entreprises où les hiérarchies internes sont très limitées.

Plus précisément, le pourcentage des salariés dans la plupart des autres pays de la EU15 au début de cette décennie tournait autour de 90 pourcent contre 70 pourcent en Europe du sud, et même 60 pourcent dans le cas de la Grèce. Le pourcentage des employés dans les petites entreprises (moins de 25 employés) s'élevait, dans la même période, à moins de 45 pourcent dans l'ensemble de la EU25 contre presque 65 pourcent pour la Grèce, le Portugal et l'Espagne et 50 pourcent presque pour l'Italie. Ainsi, on observe une grande divergence entre le Royaume Uni, berceau contextuel de l'inspiration Goldthorpienne, où les salariés sont responsables pour la supervision d'autres salariés à plus de 40 pourcent contre de taux beaucoup moindres (autour de 20 pourcent) dans les pays sud-européens. Ces différences vont de pair avec un pouvoir discrétionnaire réduit et des débouchés alternatifs restreints pour les salariés de cette région (et ceux des pays de l'Europe de l'est aussi).

La conclusion de l'article fait le bilan des problèmes de la classification ESeC pour l'Europe du sud –qui n'est pas la seule avec des différences contextuelles marquées au sein de l'Europe– pour aborder le dilemme entre l'adoption de classifications socio-économiques communes qui ne soient pas tout à fait satisfaisantes et l'absence de telles classifications pour l'Europe.